



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afrique

Question au Gouvernement n° 2303

Texte de la question

SOMMET AFRIQUE-FRANCE À NICE

M. le président. La parole est à M. Bernard Debré, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Bernard Debré. Ma question s'adresse à M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Maxime Gremetz. Ah ! Peut-être va-t-il parler ? À moins qu'il ne parte ?

M. Bernard Debré. Le vingt-cinquième sommet entre la France et les pays africains s'est achevé hier à Nice. Le Président de la République a clos ces deux derniers jours d'une très grande importance. En effet, ce sommet, aux dires de tous les participants, fut différent des autres. J'ai moi-même rencontré la veille du sommet des économistes des pays africains, des chefs d'entreprise : ils étaient heureux d'y participer aux côtés des chefs de Gouvernement, des chefs d'État et des différentes associations, dont de nombreuses ONG.

L'Afrique évolue, la volonté des acteurs économiques y est donc fondamentale.

Il y a quelques années encore, la création de l'OHADA, l'organisation pour l'harmonisation en Afrique des droits des affaires, a été un très grand progrès. Aujourd'hui, voici qu'est signée une charte définissant les responsabilités sociales tant des entreprises africaines que des entreprises françaises établies en Afrique. Il s'agit véritablement d'une volonté partagée pour contribuer au progrès social sur le dossier de l'environnement. Sur ce dossier, la France associera l'Union africaine au sommet du G20 et s'engage à préparer un système de financement sur le long terme permettant d'atteindre 100 milliards de dollars par an à partir de 2020. En effet, travailler pour améliorer l'environnement dans les pays riches est une bonne chose, ne pas y associer l'Afrique serait un crime.

L'Afrique, dans quelques années, comptera plus d'un milliard d'habitants. Pour leur permettre d'y rester, pour lutter contre l'immigration clandestine chez nous, pour combattre certaines pandémies, pour développer équitablement ce continent, il faut conforter la coopération avec la France, mais aussi l'Europe et les pays riches, en faveur du continent africain.

Monsieur le ministre, pouvez-vous détailler (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*) les décisions qui ont été prises lors de ce sommet et nous informer sur l'état d'avancement de la politique de coopération entre la France et l'Afrique ?

M. le président. La parole est à M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur Debré, vous avez eu raison de rappeler qu'en ce qui concerne le changement climatique, nous avons obtenu, en accord avec les partenaires africains, que des objectifs fixés, déterminés, soient acceptés pour 2050, mais nous n'avons pas fait que cela. Nous avons également accepté avec eux, et la phrase figure dans le communiqué, qu'il soit discuté au prochain sommet de Kampala, début juillet, par l'Union africaine, de la place de l'Afrique dans les institutions internationales. Vous le savez, l'Afrique n'était pas représentée, notamment au niveau du Conseil de sécurité. Alors que 60 % des opérations de maintien de la paix ont lieu en Afrique, il n'y avait pas un membre africain au Conseil de sécurité, ni au FMI ni ailleurs.

M. Maxime Gremetz. Ils ne veulent pas un poste mais deux !

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères*. J'en viens à votre question, qui est très claire : pouvons-nous nous engager alors que l'économie est en difficulté dans tous les pays que vous connaissez ? Je réponds

également à M. Gorce : nous avons considéré, pour qu'il n'y ait pas d'intervention, pour qu'il n'y ait pas de guerre entre les pays africains, que c'était aux Africains eux-mêmes de régler le problème. Nous avons souhaité, ainsi que l'a affirmé le Président de la République, que 12 000 soldats africains, sous commandement africain, soient formés, pour que l'on n'ait pas, ensuite, à se poser de légitimes questions. Pour le reste, nous devons recourir - et là encore, c'est un des succès de ce sommet - aux financements innovants. Nos partenaires africains ont accepté pour la première fois le principe d'une taxe sur les transactions financières, qu'un rapport d'experts devrait préciser prochainement. Il en sera question au sommet de Kampala et à l'Assemblée générale des Nations unies. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Bernard Debré](#)

Circonscription : Paris (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2303

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 juin 2010